



Pays de la Loire

Productions végétales

Les métiers du Végétal spécialisé

Horticulteur, pépiniériste
Chef de cultures légumières
Arboriculteur, cidriculteur
Semencier-hybrideur
Agent de production
Producteur de plantes médicinales
Technico-commercial

www.laterremonavenir.com



Pourquoi pas moi ?

Le goût de la nature

S'épanouir dans le végétal spécialisé, c'est aimer être en contact avec la nature, être à l'écoute des plantes, travailler sur le terrain, se montrer minutieux, réaliser des tâches variées et cycliques, au rythme des végétaux et des saisons.

Le goût du contact

Cultiver de bonnes relations et aimer les rapports humains facilitent le travail en équipe et en réseaux. Il faut faire preuve d'écoute, savoir conseiller les autres et avoir le sens des responsabilités.

Les métiers

Un secteur, des métiers

Le végétal spécialisé regroupe tout un bouquet de métiers : horticulteur, maraîcher, arboriculteur, pépiniériste, viticulteur... Dans chaque branche, on retrouve des agents spécialisés sur les productions, des chefs de culture, des responsables de production, des commerciaux... Gros plan sur quelques métiers.

● Horticulteur : produire du frais et du beau

L'horticulteur produit des plantes destinées à nourrir les hommes et à embellir leur cadre de vie. Il réalise une multitude de tâches qui suivent le cycle et l'évolution des espèces cultivées. Il établit les plannings de culture, prépare les supports de culture (en extérieur ou en abri), met en place les végétaux, en assure la croissance en restant toujours attentif. L'horticulteur est un chef d'entreprise, il rencontre des clients, des professionnels (paysagistes, services espaces verts...), des fournisseurs, des chercheurs. Il participe à la commercialisation des productions.

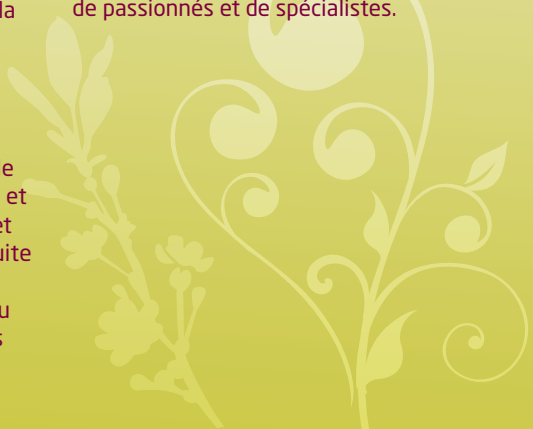
des secteurs tels que l'arboriculture, le maraîchage, la viticulture...

● Responsable technico-commercial : faire fleurir les ventes

En charge de la commercialisation des végétaux, il lance des études de marché, établit des prévisionnels de vente, recherche des prospects, fidélise les clients, suit les commandes et assure la promotion des produits. Aimer les plantes et bien les connaître est indispensable dans ce secteur de passionnés et de spécialistes.

● Chef de culture : rendre chaque action fructueuse

Le chef de culture assure l'organisation et le suivi technique de la production. Il encadre et dirige des équipes. Il planifie les missions et interventions nécessaires à la bonne conduite des cultures. Il supervise les travaux et les contrôle. Il participe à l'établissement du plan de production et au choix des espèces et des variétés cultivées. Il opère dans



Formation

Quels que soient le niveau et la voie retenus, les formations sont essentiellement dispensées par des établissements spécialisés, publics ou privés (MFR, CREAP, UNREP). L'enseignement peut se faire par la voie scolaire initiale (temps plein, alternance, apprentissage) de 16 à 26 ans, par la formation professionnelle continue pour adulte ou par la formation à distance.

● CAPA, BEPA, BPA, Bac pro, BPREA

Les formations CAPA/BEPA enseignent comment cultiver les plantes en pots, à massif, à bulbe, ou les fleurs à couper. Des spécialisations permettent d'occuper des postes d'employés de vente. Avec le Bac pro et le BPREA, des postes d'ouvriers hautement qualifiés et de responsables d'exploitation agricoles sont accessibles.

● BTSA, Licence pro

Le BTSA permet d'apprendre à connaître les espèces, les variétés et les produits, les différents canaux de commercialisation et le fonctionnement général des filières concernées. La Licence pro donne accès à des postes d'encadrement (responsable, coordonnateur de projet...).

● Diplômes supérieurs

Après un Bac ou BTSA, il est possible d'entrer en école d'ingénieur. Dans les Pays de la Loire, Agrocampus Ouest (admission sur concours), Institut supérieur des sciences agronomiques,

agroalimentaires, horticoles et du paysage, assure un grand nombre de formations supérieures dans ces thématiques.



Lexique

Bac pro : Baccalauréat professionnel

Bac techno : Baccalauréat technologique

Bac techno STAV : Baccalauréat technologique sciences et technologie de l'agronomie et du vivant

Bac S : Baccalauréat général série scientifique

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles

BTA : Brevet professionnel agricole

BPREA : Brevet professionnel responsable exploitation agricole

BTA : Brevet de technicien agricole

BTS : Brevet de technicien supérieur

BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole

CCTAR : Certificat de capacité technique agricole et rurale

CS : Certificat de spécialisation

DEA : Diplôme d'études approfondies

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DUT : Diplôme universitaire technologique

Licence pro : Licence professionnelle

Diplômes

CAP

CAPA

BEPA

BPA

BAC

BTA

BPREA

CCTAR

BTSA

LICENCE

MASTER

INGENIEUR

DOCTEUR



Les opportunités d'emploi

Tendance
emploi

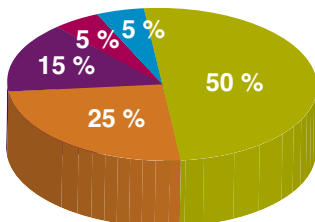


En termes de création d'emplois et de surfaces cultivées, les Pays de la Loire sont la 1^{re} région horticole de France avec, en moyenne, la création de plus de 5 emplois à temps plein par entreprise.

Les employeurs du végétal spécialisé

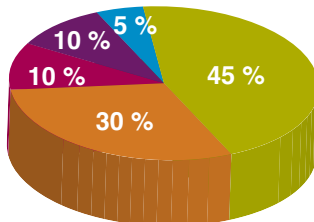
La viticulture et l'horticulture fruitière, légumière et ornementale sont les filières qui recrutent le plus (près de la moitié des offres).

Viticulture



- **Exploitations viti-vinicoles**
- **Sociétés de commerce et de distribution**
(négoce, commerce vins et spiritueux...)
- **Industries agroalimentaires**
(industrie des boissons et alcools)
- **Organisations professionnelles agricoles**
(Chambres d'agriculture, instituts techniques, interprofessions...)
- **Autres**
(centres de formation, établissements publics...)

Horticulture, pépinière et maraîchage



- **Exploitations agricoles productions spécialisées**
(maraîchage, floriculture, plantes vertes ornementales, entreprises horticoles...)
- **Etablissements de formation**
(centres d'aide par le travail, associations de réinsertion, centres de formation professionnelle horticole...)
- **Agrofourmiture**
(industries des semences, des engrais, entreprises d'approvisionnement...)
- **Sociétés de commerce et de distribution**
(jardineries, distribution de produits/fournitures horticoles, commerce de fruits et légumes...)
- **Autres**
(établissements publics et parapublics, organisations professionnelles agricoles...)

Valeurs indicatives issues de données fournies par l'Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire - APECITA

Types d'employeurs
en Pays de la Loire



Le saviez-vous ?

En France

50 %

des offres d'emploi
de l'agriculture concernent
les productions végétales
spécialisées

En Pays de la Loire

80 %

des recrutements
dans le domaine du végétal
concerne des fonctions
en production

